



Bolloré

FINANCIERE DE L'ODET

Société anonyme au capital de 105.375.840 Euros
Siège social : Odet, 29500 ERGUE-GABERIC
056 801 046 RCS QUIMPER
INSEE 056 801 046 00048

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Monsieur, Madame et cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour le jeudi 5 juin 2008 à 11 heures au Cinéma Mac Mahon – 5 / 7 avenue Mac Mahon – 75017 Paris, en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration – Rapport du Président sur le contrôle interne
- Rapports des Commissaires aux Comptes – Présentation et approbation des comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2007 et lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux ; quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement du mandat d'un Administrateur
- Approbation des conventions réglementées
- Pouvoirs à conférer

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister personnellement à cette Assemblée.

A défaut d'y assister personnellement, les actionnaires peuvent choisir :

- d'adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire
- voter par correspondance
- donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration ou de vote par correspondance vous permettant de vous faire représenter ou de voter par correspondance à cette Assemblée dans le cas où il ne vous serait pas possible d'y assister, ainsi que les divers documents suivants :

- Texte des résolutions qui seront présentées à l'Assemblée ;
- Exposé sommaire de la situation de la société au cours de l'exercice 2007 ;

- Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices ;
- Une formule de demande d'envoi de documents et renseignements visés à l'article, R.225-83 du Code de commerce informant l'actionnaire qu'il peut demander à bénéficier des dispositions de l'article R.225-88 alinéa 3 du Code de commerce.

Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, le droit de participer à l'Assemblée générale est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris (soit le lundi 2 juin 2008 à 0 heure) :

- soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire, CACEIS CORPORATE TRUST – Assemblées Générales Centralisées – 14 rue Rouget de Lisle – 92 130 ISSY-LES- MOULINEAUX, pour les actionnaires propriétaires d'actions nominatives.
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, pour les actionnaires propriétaires d'actions au porteur.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Si vous souhaitez assister à l'Assemblée générale, une carte d'admission à cette Assemblée sera délivrée par CACEIS CORPORATE TRUST de la façon suivante :

- aux propriétaires d'actions nominatives : demander une carte d'admission auprès de CACEIS CORPORATE TRUST - Assemblées Générales Centralisées – 14 rue Rouget de Lisle – 92 130 ISSY-LES- MOULINEAUX ;
- aux propriétaires d'actions au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titre, de transmettre une attestation de participation à CACEIS CORPORATE TRUST qui fera parvenir à l'actionnaire une carte d'admission.

L'attestation de participation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'Assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Des formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec avis de réception, à la Direction Juridique de la société, 31/32, quai de Dion Bouton - 92811 PUTEAUX CEDEX ou auprès de CACEIS CORPORATE TRUST – Assemblées Générales Centralisées – 14 rue Rouget de Lisle – 92 130 ISSY LES MOULINEAUX. La demande doit être formulée au plus tard six jours avant la date de la réunion.

Les formulaires de vote par correspondance devront être parvenus à la Direction Juridique de la société ou à CACEIS CORPORATE TRUST, trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RESOLUTIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 5 JUIN 2008

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007)

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Président sur le contrôle interne qu'elle approuve dans tous leurs termes et le rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

L'Assemblée générale prend acte de la présentation qui lui a été faite du rapport de gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

DEUXIEME RESOLUTION
(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2007)

L'Assemblée générale après avoir pris acte de la présentation qui lui a été faite des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 et du rapport des Commissaire aux comptes, faisant apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 6 399 320 milliers d'euros et un bénéfice net consolidé part du Groupe de 192 568 milliers d'euros, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils lui sont présentés.

TROISIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 4 696 360,80 euros de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice : 4 696 360,80 euros
- Report à nouveau antérieur : 29 341 739,00 euros
- Affectation à la réserve légale : 0,00 euro
- Bénéfice distribuable : 34 038 099,80 euros
- Dividendes : 2 370 956,40 euros
- Au compte « Report à nouveau » : 31 667 143,40 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,36 euro par action au nominal de 16 euros. En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code Général des Impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement le 16 juin 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce que le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	2006	2005	2004
Nombre d'actions	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Dividende (en euros)	0,24 ⁽¹⁾	0,12 ⁽¹⁾	0,10 ⁽²⁾
Montant distribué (en millions d'euros)	1,6	0,79	0,66

(1) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005 et 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code Général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques

(2) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2004 était éligible à la réfaction de 50 % mentionnée à l'article 158-2° et 3° du Code Général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes physiques

QUATRIEME RESOLUTION ***(Renouvellement du mandat d'un Administrateur)***

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Hubert Fabri arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée, le renouvelle pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

CINQUIEME RESOLUTION ***(Approbation des conventions réglementées)***

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conditions d'exécution de la convention antérieurement autorisée.

SIXIEME RESOLUTION ***(Pouvoirs pour les formalités)***

L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

EXERCICE 2007

EXPOSE SOMMAIRE FINANCIERE DE L'ODET

LE GROUPE

Le Conseil d'Administration de la Financière de l'Odét, réuni le 19 mars 2008, a arrêté les comptes de l'exercice 2007.

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 6 399 millions d'euros en progression de 7 % par rapport à l'exercice 2006.

Le résultat opérationnel ressort à 104 millions d'euros contre 101 millions d'euros en 2006. Il prend en compte :

- La forte progression du résultat opérationnel des activités transport et logistique (+ 26%) ;
- le résultat de l'activité distribution d'énergie en hausse de 26 % grâce à un fort effet stock et à une nette reprise de l'activité au quatrième trimestre après la baisse enregistrée au premier semestre, liée à la douceur du climat ;
- les efforts de développement dans l'industrie, marqués par les dépenses complémentaires engagées dans la batterie électrique (acquisition des actifs d'Avestor au Canada au travers de Bathium) et les supercapacités ;
- l'augmentation des dépenses réalisées dans le secteur des médias (Direct 8, Direct Soir, Direct Matin Plus, Bolloré Telecom), qui enregistrent une hausse importante de leurs recettes publicitaires, alors que Direct 8 accroît fortement son audience.

Le résultat financier, qui s'établit à 273 millions d'euros, intègre notamment la plus-value nette de 346 millions d'euros réalisée sur la cession de 3,5 % du capital de Vallourec et une dépréciation de 113 millions d'euros sur les titres Aegis en résultat (impact de – 163 millions d'euros en capitaux propres).

La part dans le résultat net des entreprises associées ressort à 39 millions d'euros, en progression de 30 %, grâce à l'amélioration des résultats d'Havas et aux bonnes performances des plantations.

Après 88 millions d'euros d'impôts, le résultat net consolidé s'établit à 328 millions d'euros, contre 594 millions d'euros pour l'exercice 2006 qui intégrait une plus-value de 541 millions d'euros sur Vallourec et 55 millions d'euros de résultat provenant de la cession des activités maritimes. Le résultat net part du Groupe atteint 193 millions d'euros.

Les fonds propres s'élèvent à 2 984 millions d'euros, après prise en compte notamment du résultat de l'exercice et de la mise à la juste valeur des titres (dont –368 millions d'euros d'annulation de la mise à la juste valeur des titres Vallourec cédés). L'endettement net s'établit à 1 932 millions d'euros contre 1 822 millions d'euros à fin 2006, après prise en compte des cessions de titres Vallourec pour 377 millions d'euros, de divers achats de titres (Mediobanca, Havas, Bolloré, Aegis...), et des investissements réalisés dans les différents métiers.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale d'augmenter de 50 % le dividende à 0,36 euro par action.

Chiffres clés consolidés de Financière de l'Odét (en millions d'euros)	2007	2006
Chiffre d'affaires	6 399	5 980
Résultat opérationnel	104	101
Résultat financier	273	511
Part dans le résultat net des entreprises associées	39	30
Impôts	(88)	(104)
Résultat net des activités destinées à la vente	-	55
Résultat net	328	594
dont part du Groupe	193	336
	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Fonds propres	2 984	3 479
dont part du Groupe	1 796	1 970
Endettement net	1 932	1 822
Ratio endettement net/fonds propres	0,65	0,52

LA SOCIETE

Commentaires sur les résultats

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 4 696 360,80 euros. Le total du bilan ressort à 871 269 milliers d'euros. Les titres de participation atteignent 485 522 milliers d'euros.

Affectation du résultat de l'exercice et dividendes

Le résultat de l'exercice 2007 se solde par un bénéfice de 4 696 360,80 euros. Il vous est proposé l'affectation suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 4 696 360,80 euros
- Report à nouveau antérieur : 29 341 739,00 euros
- Affectation à la réserve légale : 0,00 euro
- Bénéfice distribuable : 34 038 099,80 euros
- Dividendes : 2 370 956,40 euros
- Au compte « Report à nouveau » : 31 667 143,40 euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,36 euro par action au nominal de 16 euros. En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code Général des Impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement à compter du 16 juin 2008 chez CACEIS CORPORATE TRUST –14 rue Rouget de Lisle – 92 130 Issy-les-Moulineaux

EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

Vallourec

Le Groupe qui avait couvert la quasi-totalité de cette participation par des ventes à terme optionnelles, a dénoncé en janvier 2008 les ventes à terme venant à échéance en 2008, cédant ainsi 3,6 % du capital de Vallourec pour un montant de 400 millions d'euros, représentant une plus-value nette estimée à 354 millions d'euros.

A la suite de ces opérations, le Groupe a souhaité accroître à nouveau sa participation dans Vallourec et détient à ce jour une participation de 2,02 % du capital faisant pour partie l'objet de couverture à terme.

Accord avec le Groupe GRUAU

Le Groupe a signé le 22 février 2008 un accord de coopération avec le Groupe Gruau pour le développement du Microbus Gruau, véhicule de transport de personnes urbain et péri-urbain en versions thermiques, hybrides et 100 % électriques.

Cet accord se traduit par la création d'une société commune détenue par chaque groupe à hauteur de 50 %.

Accord avec le Groupe PININFARINA

Le Groupe Bolloré et Pininfarina ont créé en février 2008 une filiale détenue à 50 % par chacun des deux groupes afin de produire une voiture 100 % électrique. Ce véhicule commercialisé en Italie, bénéficiera de toute l'expérience accumulée par Pininfarina dans les domaines du design et de la production de voitures haut de gamme, ainsi que de la batterie révolutionnaire Lithium Métal Polymère développée par le Groupe Bolloré.

Groupe Whitehorse

Le Groupe a acquis en avril 2008, la majorité du capital du groupe Whitehorse, opérateur sud-africain de référence dans le domaine du transport sur le corridor du « Cooper Belt ».

FINANCIERE DE L'ODET
odet
29500 ERGUE GABERIC

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2003	2004	2005	2006	2007
I. Situation financière en fin d'exercice :					
Capital social (1)	101 136	105 376	105 376	105 376	105 376
Nombre d'actions émises	6 320 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Nombre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
– par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
– par exercice de droits de souscription	265 000	-	-	-	-
II. Résultat global des opérations effectives (en milliers d'euros) :					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	36	10	-	-
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1 004	1 673	1 046	25 112	4 703
Impôts sur les bénéfices (2)	(216)	(101)	(110)	(144)	20
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1 131	1 696	1 142	25 230	4 696
Montant des bénéfices distribués (3)	636	661	790	1 581	2 371
III. Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros):					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,19	0,27	0,18	3,83	0,71
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,18	0,26	0,17	3,83	0,71
Dividende versé à chaque actionnaire (3)	0,10	0,10	0,12	0,24	0,36
IV - Personnel :					
Nombre de salariés	0	0	0	0	0
Montant masse salariale	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

(1) En milliers d'euros
(2) Entre parenthèses : produit d'impôt.
(3) Ne tient pas compte du dividende majoré.

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, à compter de la convocation de l'Assemblée et jusqu'au cinquième jour avant la réunion, demander à la Société de lui envoyer les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce,

Si vous souhaitez recevoir ces documents, vous voudrez bien nous retourner la formule ci-dessous. Nous vous ferons parvenir ces pièces à l'exception de celles qui étaient annexées à la procuration.

Nous vous signalons de plus que les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir l'envoi des documents précités qui seront établis à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.



Formule à adresser à :


Bolloré
FINANCIÈRE DE L'ODET

BOLLORE
TOUR BOLLORE
31-32, quai de dion bouton
92800 PUTEAUX

Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 5 juin 2008

M., Mme ou Mlle

Adresse complète

.....

Titulaire de
..... titres nominatifs.....

.....titres au porteur inscrits en compte à la Banque

ainsi qu'il résulte de l'attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

demande l'envoi à l'adresse ci-dessus des documents ou renseignements visés par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

A, le 2008